

25 % des effectifs, 100 % d'incertitudes : l'appel des contractuels de l'IRD

Alors que l'avenir de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) fait l'objet de discussions et qu'un rapprochement avec le CNRS est envisagé, les personnels contractuels alertent sur les incertitudes qui pèsent sur leurs emplois. Représentant près d'un quart des effectifs de l'Institut, ils demandent des garanties sur le devenir de leurs contrats, de leurs postes et de leurs perspectives professionnelles.



Photo : © IRD - Thibaut Vergoz

Par Invités de Marsactu., le 18 Sep 2026

Lien : <https://marsactu.fr/agora/25-des-effectifs-100-dincertitudes-lappel-des-contractuels-de-lird/>

En tant qu'agents en contrat à durée déterminée (CDD) de l'IRD, nous souhaitons exprimer notre préoccupation face aux discussions engagées sur l'avenir de notre Institut et son éventuel rapprochement avec le CNRS. Nous nous reconnaissons pleinement dans les tribunes et prises de position déjà portées par les différentes communautés scientifiques, techniques, administratives, syndicales et de soutien. Nous souhaitons toutefois faire entendre une voix spécifique : celle des personnels contractuels, qui comptent parmi les plus exposés aux conséquences d'une évolution institutionnelle.

Lors des campagnes de recrutement ayant conduit à la création de nombreux postes aujourd'hui occupés par des agents en CDD, il a souvent été indiqué que ces recrutements répondaient à des besoins pérennes de l'Institut. Beaucoup d'entre nous ont rejoint l'IRD sur la base de cette perspective, avec la volonté de s'investir durablement dans ses missions. Aujourd'hui, nous constatons qu'aucune garantie n'a encore été apportée sur l'avenir de ces postes ni sur celui des femmes et des hommes qui les occupent.

Pourtant, les agents contractuels participent pleinement au fonctionnement de l'IRD. Nous contribuons aux activités scientifiques, techniques, administratives et de soutien, assurons la continuité de nombreux projets, développons des compétences essentielles et faisons vivre, chaque jour, les missions de l'Institut en France comme auprès de nos partenaires des pays du Sud. Nous ne sommes pas des acteurs périphériques : nous faisons partie intégrante de l'IRD.

Les chiffres publiés dans le Rapport social unique 2024 de l'IRD illustrent cette réalité : au 31 décembre 2024, l'Institut comptait **2 283 agents, dont 571 contractuels de droit public et 233 contractuels de droit local**. Les

seuls contractuels de droit public représentent ainsi environ 25 % des effectifs de l'établissement. Cette part importante des personnels contractuels montre qu'ils constituent un élément structurant du fonctionnement et de la continuité des missions de l'IRD.

Dans son message du 28 juillet, la Présidente-directrice générale a annoncé la mise en place d'une mission de préfiguration, un calendrier de travail ainsi qu'un cadre interne de concertation. Nous prenons acte de ces engagements, qui constituent une première étape importante. Nous souhaitons désormais que cette concertation intègre pleinement les personnels contractuels et réponde explicitement aux interrogations qui concernent leur avenir.

À ce titre, nous demandons :

- que les agents contractuels soient pleinement associés aux espaces de concertation qui seront mis en place ;
- qu'une information régulière et spécifique soit communiquée sur les conséquences du projet pour les contrats en cours et les postes occupés par des agents en CDD ;
- que les recommandations de la mission de préfiguration prennent explicitement en compte la continuité des missions, le devenir des postes et les perspectives professionnelles des personnels contractuels ;
- que les engagements pris dans le cadre de l'accord collectif relatif au cadre de gestion des agents contractuels de l'administration centrale servent de référence pour garantir un traitement équitable, transparent et protecteur des personnels contractuels dans toute évolution institutionnelle.

L'incertitude est particulièrement lourde pour celles et ceux dont la situation professionnelle est, par nature, plus fragile. Une concertation ne pourra être pleinement crédible que si elle prend en considération l'ensemble des personnels de l'Institut, y compris les agents contractuels et notamment les personnels en CDD, qui contribuent pleinement aux activités scientifiques, aux recherches-actions et aux missions partenariales de l'IRD. **Ils doivent pouvoir bénéficier de véritables perspectives de stabilisation et de titularisation au sein de l'établissement.**

Nous participerons de manière constructive aux échanges qui s'ouvriront dans les prochains mois. Mais nous resterons également vigilants : l'avenir de l'IRD ne pourra être construit durablement sans reconnaître la place des agents contractuels et sans apporter des garanties concrètes à celles et ceux qui contribuent, chaque jour, à faire vivre ses missions.

Cette tribune est portée par 100 agents contractuels de l'IRD et soutenue par 155 personnels titulaires de l'Institut.

Sources : RSU 2024 de l'IRD

La liste complète des signataires est disponible [ici](#)